

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Wilaya de Bechar
Daïra Béchar
Commune de Béchar
Adresse : PLACE 1 NOVEMBRE
NIF : 416200000809701000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 23/12 du 05 Aout 2023 portant règles relatives aux marchés publics portant et n°65 – alinéa 02 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics , Le Chargé de la gestion de la Commune de Béchar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 12/2026 paru dans les quotidiens ELSIASI et Midi lèbre en date du 02/06/2026 pour : **Réhabilitation Et Extension Réseaux Eclairage Public à Travers Les Divers Quartiers De La Commune De Bechar**

qu'à l'issue de l'analyse et le jugement des offres Conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

- **Soumissionner : EPIC NOUR BECHAR**
- **NIF : 001408094311454**
- **Montant de la soumission : 98.688.604,00 DA en TTC**
- **Délai d'exécutions : Soixante (90) jours**
- **Note technique : 68/80**
- **Critères de choix : Moin Disant Qualifiée Techniquement**

Le soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Béchar dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la 1^{ère} publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse, cite électronique.

les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la commune de Bechar (commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) dans un délai de **trois (03) jours** à compter de le premier jour de la publication du présent avis.

Bechar le :

Le chargé de la gestion de la commune de Béchar